

A02 Formation

T06 Bienveillance

Prévenir la maltraitance et promouvoir la bienveillance

Informations pratiques :

Secteur(s) d'activité :

Tous secteurs

Nb de participants :

6 à 20 personnes maximum

Modalités :

Formation intra ou inter établissements
d'une journée en présentiel

Tarif :

• **Inter établissement** : 400 €* par personne
inscrite• **Intra établissement** : 2 000 €* pour la session de
formation

*Tarif Adhérents : 30 % de réduction

Calendrier :

• Formations **inter établissements** : 12/06/2025 ;
06/11/2025• Formation **intra établissement** : à la demande

Public :

Cette formation est proposée à l'ensemble des professionnels d'un établissement, d'une structure ou d'un dispositif (hôpital, médico-social) :

- Le top management (directions, ...)
- L'encadrement de proximité de soins, d'accompagnement et médico-techniques (cadres de santé, IDE coordonnateurs, responsables, ...)
- Les professionnels de terrain (administratif, métiers de la qualité, soin, accompagnement, hébergement, technique, ...)
- Les représentants des usagers, membres du CVS, patients partenaires

Pré requis :

Aucun

Objectifs :

La Bienveillance est une démarche globale visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient ou de la personne accompagnée, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance.

La Bienveillance va au-delà de l'acte technique et de la posture professionnelle puisqu'elle est multifactorielle et nécessite une vision globale. C'est la raison pour laquelle cette démarche est l'affaire de tous, que l'on soit professionnel, membre de la gouvernance, patient/personne accompagnée, entourage et représentants des usagers.

Objectifs généraux :

- définir et prévenir la maltraitance : mieux comprendre les facteurs de risque, les signaux d'alerte et les mécanismes de la maltraitance dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité
- repérer les situations qui peuvent engendrer de la maltraitance dans l'accompagnement des patients ou des personnes accompagnées
- définir et promouvoir la bienveillance : développer des comportements adaptés pour mettre en place la bienveillance dans sa pratique professionnelle.

À l'issue de la formation, les participants devront être capables de :

- repérer des situations à risque générant des pratiques de maltraitance adapter sa communication et son comportement au public accompagné
- adopter un positionnement professionnel, adapté au public et son entourage

Contenu et séquençage :

Matin (durée : 3 h 30)

Prévenir les situations de maltraitance :

- Définition et cadre réglementaire
- Les différents types de maltraitance
- Les facteurs de risques de maltraitance et les signaux d'alerte
- Repérage et le signalement des situations de maltraitance

Après-midi (durée : 3 h 30)

Promouvoir la bientraitance :

- Définition
- Les stratégies individuelles à déployer :
 - communication et attitudes adaptées
 - positionnement professionnel à favoriser
- La stratégie institutionnelle à engager :
 - culture partagée de bientraitance
 - identification de personnes ressources (référents bientraitance,..)

Intervenants :

Chaque session de formation est animée par un membre de l'équipe opérationnelle de la SRA Occitanie, expert de la thématique.

Au besoin, la session peut être co-animée avec un professionnel impliqué dans les démarches d'amélioration de la qualité

Méthodes pédagogiques :

Cette formation vise une applicabilité des acquis immédiate et opérationnelle pour tous les participants. À cette fin, les formateurs·trices mettront en place une pédagogie adaptée, interactive et accessible :

- **Acquisition et/ou approfondissement de connaissances** et compétences sous forme d'apports théoriques
- **Pédagogie active et expérientielle** sous forme de mises en situation et ateliers d'analyse
- **Pédagogie réflexive** reposant sur le partage d'expérience entre les participants et nourrie par l'expérience du formateur

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Recueil des attentes
- Auto-positionnement
- Quizz d'évaluation des compétences visées en amont et en aval de la formation
- Évaluation de la formation par les participants
- Attestation de fin de formation

Pour nous contacter :



Pour plus d'information, nous vous recommandons de vous adresser au service formation :

formations@sra-occitanie.fr

Tél. 05 67 31 21 30

La SRA Occitanie s'engage dans une démarche d'accès pour tous aux formations et notamment pour les personnes en situation de handicap. Notre organisme veille à mettre en œuvre des adaptations matérielles et organisationnelles et demande à chaque participant ou établissement inscrivant des participants de nous informer des besoins en aménagement.

Date création :

Date dernière mise à jour :